FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL DE COMMUN ACCORD

Entre les soussignés:

………………………………………………… …………………………………………………

………………………………………………… …………………………………………………

………………………………………………… …………………………………………………

………………………………………………… …………………………………………………

,ci-après dénommée l’employeur ,ci-après dénommé(e) l’employé(e)

Il est convenu ce qui suit:

L'employeur et le travailleur mettent, par la présente, fin de commun accord au contrat de travail qui les lie, sans délai de préavis ni paiement d'une indemnité de rupture, le ......................................... .

La prime de fin d'année n'est pas due, à moins que des dispositions explicites n’existent dans la CCT sectorielle.

Par la présente, les deux parties renoncent expressément à tous les droits dans le cadre de la loi sur les contrats de travail et renoncent à toute action contractuelle ou toute autre indemnisation, sur base de quelque législation que ce soit.

Le présent contrat contient en outre une renonciation des parties à invoquer toute erreur concernant les faits ou le droit et toute négligence relative à l'existence et l'ampleur de leurs droits.

L’employé(e) reconnaît avoir reçu un exemplaire original du présent contrat de travail dûment signé par toutes les parties.

Fait en double exemplaire à …………………………………………………… le ………………………………………………

L’employeur L’employé(e)

…………………………………………… ……………………………………………

“lu et approuvé” “lu et approuvé”